

ABONNEMENT

Par année... 35.00
Pour six mois... 1.50
Pour quatre m... 1.00
Edition Hebdomadaire
Pour l'année... 31.00
Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... 0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.05
Une fois la semaine... 0.05
Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 0.5
Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 16 Novembre 1885
LE DERNIER ACTE DU DRAME

Le dernier acte du drame sanglant du Nord-Ouest vient d'être joué: Riel a vécu. Une dépêche nous annonce qu'il a été exécuté à Régina vers les huit heures ce matin.

Cette nouvelle ne prendra personne par surprise, car on ne gardait plus d'espérance nulle part depuis samedi dernier; mais, elle va affliger beaucoup tous ceux qui désirent la paix et la prospérité du pays. Elle aura pour conséquences, en effet, nous le craignons et l'avons crié à qui avaient mission d'entendre un tel avertissement, de faire germer dans les cœurs des rancunes et des haines qui ne s'éteindront jamais.

Notre opinion, au sujet de l'homme qui vient d'entrer dans l'éternité, est aujourd'hui la même qu'elle était hier et qu'elle a été depuis la première heure de la rébellion du Nord-Ouest. Nous n'avons jamais voulu en faire le représentant de l'apôtre de la nationalité canadienne-française ou de la religion catholique; mais, par contre, nous avons demandé grâce en sa faveur, parce que nous le croyions fou et irresponsable de ses actes, parce que, dans certains quartiers, on semblait faire de sa tête le prix du fanatisme.

Le gouvernement a cru ne pas de voir s'en tenir à la clameur supplante d'un million et demi de ses sujets les plus fidèles et les plus loyaux. Puisse-t-il justifier sa conduite et se laver des accusations qui vont pleuvoir dès cet instant contre lui.

Quant à nous, nous continuons de craindre que la mort de Riel sous les circonstances ne soit appelée à avoir des conséquences funestes et regrettables; mais, nous attendons la défense de ceux qui l'ont ordonnée pour attribuer à chacun, quel qu'il soit, sa part de responsabilité et de condamnation.

Comme les particuliers, les gouvernements, ont droit, en effet, à ce qu'on les entende avant de les juger.

LES FAITS DU JOUR

Son Excellence l'honorable M. Masson, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a bien voulu accepter le titre de docteur en droit qui lui a été conféré par l'Université Laval.

Une dépêche de Charlott town, I. P. E., mande que dix cas de variole viennent d'être découverts dans cette ville. Le drapeau jaune flotte aussi sur plusieurs maisons à Sydney, Cap Breton. Toute la population semble être envahie par l'épidémie.

M. G. Amyot, député de Bellechasse, et M. Lesage, député de Dorchester, ont télégraphié à M. Desjardins, M. P., pour adhérer à la protestation des quatorze députés dont nous avons donné la liste samedi. Ils mentionnent qu'ils

avaient déjà télégraphié dans le même sens à sir John A. Macdonald en leur nom personnel.

Nous devons, dit le Monde de Montréal, en justice pour l'honorable M. Fortin, député de Gaspé, informer le public qu'il n'était pas présent à la réunion des députés conservateurs du district de Montréal, lors de la signature du télégramme conjoint qui a été expédié à sir John A. Macdonald sur la question Riel.

M. Fortin lui-même nous informe qu'il a adressé à l'honorable premier ministre un télégramme dans le même sens.

RIEL

L'ORDRE D'EXÉCUTION

Régina 15.—Le messager spécial apportant l'ordre du gouverneur-général pour l'exécution de Riel est arrivé ici ce soir à huit heures.

Il n'y a plus de doute que Riel va subir sa peine demain. Riel a reçu la nouvelle, à neuf heures du soir, dans la partie de sa cellule qui sert de chambre aux gardes, dans les casernes de la police montée de la ville.

Cette nouvelle lui a été donnée par le Shérif Chapleau.

La scène a été remarquable sous bien des rapports. Après avoir souhaité la bienvenue au shérif d'une façon tout à fait cordiale et avec aisance, Riel lui demanda d'une voix ferme et sans la moindre excitation: "Eh bien, comme cela, vous venez avec la grande nouvelle! J'en suis bien aise."

Le shérif répondit que le mandat de mise à mort était arrivé.

Riel continua sur le même ton: "Je suis heureux d'apprendre qu'enfin je vais être débarrassé de mes souffrances."

Il prit ensuite la parole en français et remercia affectueusement le shérif pour ses bienveillantes attentions.

Il reprit la parole en anglais: "Je désire, dit-il, que mon corps soit remis à mes amis pour être enterré à St Boniface ou à un cimetière français vis-à-vis Winnipeg."

Le shérif lui demanda alors si il avait quelque désir à transmettre touchant la disposition de ses biens, meubles et effets.

"Mon cher, répondit-il, je n'ai pour tout bien que ceci (et il toucha sa poitrine dans la région du cœur) et ceci je l'ai donné à mon pays, il y a quinze ans; et c'est tout ce qui me reste maintenant."

On le questionna ensuite sur l'état de son âme. Il répondit: "Il y a longtemps que j'ai fait ma paix avec mon Dieu; je suis au si bien préparé maintenant que je puis être en aucun temps Vous trouverez que j'avais une mission à remplir, je vous prie de remercier mes amis de la province de Québec de tout ce qu'ils ont fait pour moi."

A une autre question qui lui fut faite, il répondit: "Je suis content de quitter ce monde, on me permettra de dire quelques mots sur l'échafaud? ajouta-t-il sur un ton interrogatif."

Lorsqu'on lui dit qu'il pourrait le faire, il dit en souriant: "Vous supposez que je pourrais parler trop longtemps et que cela me fatiguerait? Oh! non, je ne me trouverai pas faible, je sentirai lorsque le moment viendra, j'aurai des idées qui m'enlèveront la haut."

Recommençant alors à parler français, sur un ton persuasif et d'une douceur inimitable il remercia tous ceux qui ont épousé sa cause personnelle. Il termina en disant au Shérif Chapleau, en lui tendant la main en signe d'adieu, "adieu, monami." Son œil était clair et serain et son ass absolu était telle qu'elle faisait naître l'admiration par l'absence de toute

crainte et de tout frémissement d'excitation.

L'EXÉCUTION

Régina, 16, 8.30 a. m.—Riel a été pendu ce matin en présence d'une foule considérable de spectateurs. A 8.05, le shérif Chapleau est allé le prendre à la prison et l'a conduit au lieu de l'exécution. Le condamné paraissait calme et était accompagné par les R. R. Pères André et McWilliams. Il portait une redingote d'étoffe de laine, des pantalons gris et une chemise de flanelle. Il était chaussé de mocassins, seule partie de ses vêtements qui rappelaient l'habillement sauvage.

Arrivé sur l'échafaud, Riel n'a pas fait de discours, cédant en cela à la prière des R. R. Pères André et McWilliams.

Le R. Père André ayant adressé une prière au Ciel en faveur de celui qui allait quitter ce monde, la trappe fatale fut lâchée. Louis Riel avait vécu.

NÉCROLOGIE

La mort vient d'enlever un de nos jeunes concitoyens aussi estimé qu'estimable, dans la personne de M. Arthur J. St Pierre.

Quoiqu'il résidait à Ottawa depuis quelques années seulement, il s'était déjà fait par ses manières affables et la douceur de son caractère un cercle nombreux d'amis.

Employé d'abord à la banque Nationale, il a su par son assiduité, ses capacités et sa probité attirer l'attention de ses supérieurs, et il y a peine trois ans, Monsieur O. La tour, si bien connu dans le commerce de bois de cette ville, lui offrit la place de gérant de son établissement qu'il accepta.

C'est dans cette nouvelle position surtout qu'il fit preuve d'une habileté peu commune dans les affaires et que son intégrité lui mérita l'entière confiance de son patron.

Il occupait une position enviable sous bien des rapports. Une jeune et aimable épouse, de charmants petits enfants, un logement princier, de bons émoluments, tout enfin semblait lui sourire, et son avenir apparaissait des plus brillants, lorsqu'il y a quelques mois à peine cette terrible maladie que l'on nomme la consommation sema son germe mortel dans cette nature d'éélite qui semblait créée pour le bonheur.

Il chercha longtemps à se faire illusion sur son état, car il avait peine à croire que Dieu voulait si tôt le priver de cette vie qui lui apparaissait avec tant de charmes; mais, enfin, il fallut se conformer à la volonté suprême, et lorsque les médecins lui annoncèrent qu'il n'y avait plus d'espérance, il fit généreusement le sacrifice de sa vie et se prépara à paraître devant son juge. La religion qu'il a tous jours pratiquée avec ferveur le consolait dans ses derniers moments et lui donnait la résignation nécessaire pour se détacher des choses de ce monde.

Il a joui jusqu'au dernier instant de sa connaissance parfaite, et en a profité pour mettre en ordre toutes ses affaires temporelles même dans leurs plus minutieux détails, et c'est après avoir bém toute sa famille groupée autour de son lit de mort qu'il s'est endormi tranquillement dans le Seigneur.

Un Am. Monsieur St Pierre était membre de la Congrégation des hommes de l'Association Catholique de Secours Mutuels de l'Institut Canadien Français d'Ottawa et de l'Académie des Muses Santones.

Ce soir il y aura assemblée du conseil de ville à l'heure ordinaire.

Les membres du club de Raquette le Frontenac sont priés d'assister aux funérailles de feu M. A. J. St Pierre qui auront lieu mercredi le 18 courant, à 9 heures à m.

L. J. Dion, Secrétaire.

THEATRE ROYAL

Locataire et Direct. J. H. GILMOUR Gérant. L. HOWARD

SEMAINE COMMENÇANT LE 16 NOVEMBRE 1885. On jouera le grand drame militaire de LESTER WALLACK.

"LE VÉTÉRAN!"

Ce ta composition théâtrale est pleine de mises-en-scène dramatiques et de péripéties intéressantes et risibles.

Bombardement d'un palais arabe, dans lequel un mur de maçonnerie solide est réduit en pièces, donnant lieu à l'un des plus beaux effets de scène imaginables.

Décors de circonstances, costumes pittoresques et les Gardes du Gouverneur-Général.

Prix ordinaires - - 20 et 15cts Sieges réservés - - 50 et 30cts

SEANCES DE L'APRES-MIDI, LE Jeudi et Samedi, à 2 heures ADMISSION: 15 et 25 cts.

Magasin DE Modes

WOODCOCK. Ce que l'on dit dans la Ville et la Campagne. Chapeaux en feutre à 75cts chaque.

39, RUE SPARKS.

DIPHATHERINE

ANTI-DIPHATHERIQUE Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge

Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes.

LA DIPHATHERIE VAINCUE!

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats à l'appui, délivrés par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité véritablement étonnante de ce remède.

Préparé par le DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q.

Prix: 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens. EN DÉPOT CHEZ ELZEAR ALARIE, 71 Rue Solton, Ottawa.

CLASSES DU JOUR ET DU SOIR.

M. THOMAS DAWSON, ci-devant de New-York, annonce au public d'Ottawa qu'il va ouvrir lundi, 1er novembre, chez M. Etienne Bouchard, 38 rue Murray, des classes du jour et du soir pour l'enseignement du français et de l'anglais.

Les parents qui voudraient lui confier leurs enfants sont priés de s'adresser de suite à l'endroit sus-mentionné. 29 oct. 1885

Chaussures pour Enfants D'ECOLE.

J'ai maintenant en mains un immense assortiment de chaussures faites à la main. Les pratiques trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer en fait de chaussures d'automne et d'hiver. Bonne qualité, dernier goût et à bon marché.

Par-dessus en feutre, claque doublées et non-doublées. G. MURPHY, No. 536 côté ouest de la rue Sussex.

MARCHANDISES SECHES

AUX

Prix de l'Encan.

DURANT NOVEMBRE et DECEMBRE, NOUS ALLONS OFFRIR EN VENTE, AUX PRIX DE L'ENCAN, TOUT NOTRE ASSORTIMENT DE

MARCHANDISES SECHES

ÉVALUÉ A

\$75,000.00

JAMAIS DES MARCHANDISES N'AURONT ÉTÉ VENDUES A MEILLEUR MARCHÉ, DANS OTTAWA, QUE CHEZ

D. GARDNER & CIE., 66 et 68 Rue Sparks.

Planelles tout laine de 13 à 30cts la verge, Couvertes blanches toutlaine \$2.75 la paire, Couvertes grises de \$1.20 à \$4 la paire, Étoffes à robe de 10 à 30cts la verge, Bas en laine pour femmes 25cts la paire, Bas en laine pour enfants 15cts la paire, Imperméables pour femmes, bien faits, \$2 la pièce.

Manteaux pour femmes de \$3 à \$30 la pièce, Tapis 30cts la verge, Tapis de Bruxelles \$1 la verge, Tapis de Homp 12cts la verge, Petit tapis pour portes 30cts pièce.

Si vous désirez vous procurer beaucoup d'excellentes

MARCHANDISES SECHES

en dépensant peu, adressez-vous chez

D. GARDNER & Cie., 66 et 68, rue Sparks

PLUMES D'AUTRUCHES

Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES Dernières Couleurs et Goûts

DE LA SAISON En Un Jour Après l'ordre Donné

AUSI VIEUX CREPE REMIS A NEUF Alex. A. Coutellier TEINTURIER PARISIEN

NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA (Près de la rue Sparks.) 1 an.

CHARBON

LE CHARBON LACKAWANNA, DE PREMIER CHOIX

Est importé, chaque jour, tout frais tiré des mines,

A bord des Chars seulement Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Cie. 56 RUE SPARKS.

Dlle A. McDonald, MAGASIN DE MODES

De Première Classe. Marchandises de Modes Pour enfants et demoiselles une spécialité. 521 RUE SUSSEX, OTTAWA, Quatrième porte de la rue York. 2 octobre 1885

AVIS AUX ENTREPRENEURS. On recevra à ce bureau, jusqu'à JEUDI le 22 de Novembre prochain, des soumissions cachetées, adressées au sousigné, et portant la suscription "Soumission pour fermes de Toit et Poutres, au fer, pour les Arsenaux de la Halle des Exercices Militaires, de Montréal, P. Q." pour la construction des

Fermes de Toit et des Poutres, en fer, POUR Les Arsenaux de la Halle des Exercices Militaires, Montréal. On pourra voir les plans et les devis au Ministère des Travaux Publics à Ottawa, et au bureau de A. Bata, architecte, Montréal. Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par ce Ministère. Un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du prix de la soumission doit accompagner cette dernière, laquelle somme sera consignée, si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat pour l'ouvrage aux taux et termes mentionnés dans sa soumission. Le chèque ainsi envoyé sera retourné à chaque soumissionnaire dont la soumission n'aura été acceptée. Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBELL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 14 Oct. 1885.

HEMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA

LE REPOS DES FATIGUES

Vous qui êtes fatigués, insouciant, sans espérances, qui souffrez, reprenez courage. Si vous supportez des douleurs indicibles et si vous redoutez même la mort, soyez sans inquiétude. Cette préparation presque miraculeuse connue aux États-Unis comme Kidney Wort a maintenant atteint le Canada et est souveraine pour la guérison de toutes les maladies de reins et de toutes les affections d'organe. Essayez-la sans délai.

PETITE GAZETTE

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile. M. Dubamel remercie ses nombreux praticiens et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Sirop des Enfants du Dr Goderre.—Le seul sirop calmant reconnu par une profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les Pâtes de Noix Longues de McGALE Prix 25c. la boîte. En vente chez C. O. Dacier, F et H MacCarty Ottawa.

UN DEMANDE un agent résident dans chaque village, ville et cité du Canada, aussi quelques voyageurs de commerce pour vendre nos nouvelles machines à air à gaz, pour fabriquer l'air à gaz, 50 pour cent moins cher que le gaz de charbon, et tout aussi bon. Ni feu ni pouvoir ne sont requis. Faites dans toutes les dimensions depuis 15 à 1000 brûleurs, pour demeure privées, magasins, hôtels, fabriques, moulins, rues, mines, etc. Adresse: The Canadian Air Gas Machine Manufacturing Co., 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q., 9 oct 1885

Chemin de Fer Canadien du Pacifique LIGNE COURTE ENTRE Ottawa, Quebec ET MONTREAL.

Table with 4 columns: Direction, Express, Local, and Price. Rows include Ottawa to Montreal, Ottawa to Quebec, and Quebec to Ottawa.

D'ELEGANTS CHARS PALAIS sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.

Connections à Québec pour Halifax, St. Jean et tous les points sur le chemin de fer Intercolonial. Connections à Montréal avec les trains de chemins de fer pour Portland, Boston, et tous les points de la Nouvelle-Angleterre.

SECTION ST. LAURENT ET OTTAWA Laisse Ottawa (Case Union) 7 00 a.m. 2 00 p.m. Arr. à Prescott 9 30 a.m. 4 05 p.m. Laisse Prescott 7 00 a.m. 2 05 p.m. Arr. à Ottawa 10 05 a.m. 4 10 p.m.

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto et l'Ouest, ouverte le 11 août 1885. L'Express du jour quitte Ottawa à 12.35 pm Arr. à Toronto à 9.45 pm

Do you want a splendid, handsome story book? You can have your choice out of the best that are published if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL. A standard and miscellaneous publications, given as prizes for getting up clubs for THE MAIL, will be sent to any address upon application.

THE WEEKLY MAIL is the most popular weekly published, and is only one dollar a year. It has now over 100,000 subscribers. Specimen copy and prize list sent free. Address THE MAIL, Toronto, Canada.

DIAMOND DYES

Partout on réclame à grands cris le Diamond Dyes, ce merveilleux remède qui fascine et subjugué le monde, éblouissant tous les yeux.

L'OCTROI DES TERRES

ACCORDÉ AU CHEMIN DE FER DU Pacifique Canadien

CONSISTE EN Superbes Prairies à Blé et Terres à Paturages au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Terres à bas prix, à proximité du chemin de fer, particulièrement propres à la culture des PRODUITS MÉLANGÉS DE LA FERME. Elevage des bestiaux, produits laitiers, etc. On peut acheter une terre Avec ou sans conditions de Culture, selon le désir du colon. Les prix varient de \$2.50 l'acre en montant, avec des conditions exigeant la culture et sans conditions de culture ou d'établissement, à prix faciles, basés sur une inspection minutieuse des examinateurs de la Compagnie. Si la vente est faite avec condition de culture, UN RABAIS de la moitié du prix d'achat est alloué sur la portion du terrain cultivé.

Termes de Paiement: Les paiements peuvent être faits en plein au temps de l'achat, ou en six paiements annuels, avec intérêt. Des Débitures de Terres peuvent être obtenues à la Banque de Montréal ou à aucune de ses succursales, lesquelles seront acceptées à 10 pour cent de prime sur leur pleine valeur, avec intérêt accru, en paiement des terres.

On peut se procurer des Pamphlets, Mappes, Guides, etc., en s'adressant au sousigné ou à John H. McTavish, Commissaire des Terres, à Winnipeg, à qui toutes communications relatives aux prix, conditions de vente, descriptions des terres, etc., devront être adressées. Par ordre du bureau CHARLES DRINKWATER, 13 mars 1885—la Secrétaire

Sirop des Enfants du Dr Goderre

Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria. Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes au monde de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux Rhume, Coqueluche, etc.

JOS. SENECALE ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES York et Dalhousie. OTTAWA. Crêpes, gants, écharpes de deuil, etc., loués sur avis.

THIS IS YOUR OPPORTUNITY Do you want a splendid, handsome story book? You can have your choice out of the best that are published if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL.

JOS. SENECALE ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES York et Dalhousie. OTTAWA. Crêpes, gants, écharpes de deuil, etc., loués sur avis.

THIS IS YOUR OPPORTUNITY Do you want a splendid, handsome story book? You can have your choice out of the best that are published if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL.

THIS IS YOUR OPPORTUNITY Do you want a splendid, handsome story book? You can have your choice out of the best that are published if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL.

THIS IS YOUR OPPORTUNITY Do you want a splendid, handsome story book? You can have your choice out of the best that are published if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL.

THIS IS YOUR OPPORTUNITY Do you want a splendid, handsome story book? You can have your choice out of the best that are published if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL.

THIS IS YOUR OPPORTUNITY Do you want a splendid, handsome story book? You can have your choice out of the best that are published if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL.

PETITE VEROLE!

Ses marques peuvent être effacées. Maison LEON & Cie., 51 Tottenham Court Road, LONDRES, 202 rue High, Stratford, Angleterre. Parfumeurs de S. M. la Reine.

L'OBLIT RATEUR!

qui efface les marques de la petite vérole pour toujours. Son application est simple et inoffensive, et ne cause aucune douleur ni inconvénient, et ne contient rien d'un caractère nuisible. Prix: \$2.50.

Cheveux Superflus.

Le remède épilatoire de LEON et Cie., enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur; les cheveux ne repoussent jamais. Ce remède est très-simple, instructions complètes. Remède envoyé par maille. Prix: \$1.00. GEO. W. SHAW, agent général 219 rue Tremont, Boston, Mass. 21 sept. 1885—la.

Aux Inventeurs

J. COURSOLLE & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux États-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRÉ VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des brevets, 111 AVENUE D'OTTAWA, 101.

SPRUCINE

Une des meilleures préparations offertes jusqu'ici au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la toux, du Rhume de la Bronchite, de l'asthme, de la Grippe, et de toutes les maladies de la gorge et des Pommions. A vendre par ut à 25 et 50c la bouteille. B. E. McGALE, Chimiste, 101 rue Saint-Jacques, Montréal

Hotel du Canada

Mr. ALEXIS RENAUD, ci-devant associé de M. E. L'Esion, informe le public en général qu'il vient de prendre son ancien poste, au Nos. 56, 55 et 60 rue Murray. Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel une pension de première classe. M. Renaud étant continuellement en rapport avec les marchands de bois et les contracteurs de chemin de fer, les hommes de chantiers trouveront toujours chez lui à s'engager au prix le plus élevé.

A. RENAUD, propriétaire, No 56, 55 et 60 Rue Murray, 16 déc

L. A. OLIVER AVOCAT. Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Edison, Ottawa, Ont. ARGENT A PRÊTER Ottawa, 3 janvier 1885

J. L. N. GUNDON, L. L. B. AVOCAT 124 Rue PRINCIPALE, Hull — ET — 45 Rue MURRAY, Ottawa Ottawa, 20 nov. 1884

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL La route directe pour se rendre de l'Ouest à tous les points du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'île du Prince Edouard, du Cap-Breton et de Terre-Neuve.

THIS IS YOUR OPPORTUNITY Do you want a splendid, handsome story book? You can have your choice out of the best that are published if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL.

THIS IS YOUR OPPORTUNITY Do you want a splendid, handsome story book? You can have your choice out of the best that are published if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL.

THIS IS YOUR OPPORTUNITY Do you want a splendid, handsome story book? You can have your choice out of the best that are published if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL.

THIS IS YOUR OPPORTUNITY Do you want a splendid, handsome story book? You can have your choice out of the best that are published if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL.

THIS IS YOUR OPPORTUNITY Do you want a splendid, handsome story book? You can have your choice out of the best that are published if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL.

THIS IS YOUR OPPORTUNITY Do you want a splendid, handsome story book? You can have your choice out of the best that are published if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL.

THIS IS YOUR OPPORTUNITY Do you want a splendid, handsome story book? You can have your choice out of the best that are published if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL.

THIS IS YOUR OPPORTUNITY Do you want a splendid, handsome story book? You can have your choice out of the best that are published if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL.

Nouvelle Annonce

Le sousigné remercie ses nombreux praticiens, pour l'encouragement libéral qu'elles m'ont cessé de lui accorder depuis qu'il est dans le commerce. Aujourd'hui il a le plaisir de les informer qu'il vient de recevoir

10,000 pièces de Tapisserie Chinoise

Nouvellement importée, avec aussi un lot de patrons fleuris pour chaises. Papier vert de 36 x 42 pouces. Papier doré et argenté. Livres de Messe Anglais et Français, et une foule d'autres articles religieux, pour école, trop longs à énumérer ici. Venant également d'être reçu un assortiment complet de CHAPEAUX du PRINTEMPS et de L'ETE, à très bas prix. Verrières, Bijouteries, etc., de première choix; Vaiselle anglaise, à très bas marché.

On continue comme ci-devant à repasser, teindre et repasser toutes sortes de fourrures, à des prix modérés. EDOUARD THEREAU, 290 Rue DALHOUSIE, 21 Nov. '84

Toiles pour Fenêtres

Nous venons de recevoir le plus bel assortiment de toiles peintes et dorées pour fenêtres, qui ont jamais été importés en Canada. JACOB ERRATT MAGASIN PALAIS DE MEUBLES 38 RUE RIDEAU N. B.—Voyez les échantillons de ces toiles dans ma vitrine.

Après l'inventaire fait de notre stock nous avons décidé d'offrir nos marchandises à des réductions de prix spéciaux, pour ARGENT COMPTANT.

N.B.—Nous garantissons que toutes ces marchandises valent les prix fixés. Pas de déception. HARRIS, CAMPBELL & Co. RUE O'CONNOR, 4 décembre 1884

FUMEZ LES CIGARES

ET CABLE EL PADRE MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL. 3 déc 1 an

Bureau d'agent d'Immeuble MACDONALD NO 9 RUE ELGIN. ÉTABLI 1884.

A. B. MACDONALD, Encanteur de la Reine, RESIDENCE.....253 VICTORIA

Aux Contracteurs et Autres. A l'établissement du sousigné, vous trouverez des chasses, porcs, persiennes, lattes, bois à finir pour maison, etc. Peintures, huile, vitres, mastic, etc., à des prix très modérés.

WOODLAND No. 38, RUE BESSERER (Près du bassin du Canal) Macdougall, Macdougall & Belcourt AVOCATS, PROCUREURS, Agents pour les affaires de la Cour Suprême, le Parlement, et des Départements du Canada, etc.

"Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa. Hon. Wm. Macdougall, C. R. FRANK M. MACDUGALL, N. A. BELCOURT, L.L. M.

N. B.—Mr. Belcourt, membre du Barreau d'Ontario et de ce de Québec, s'occupe aussi des affaires recouvrant son attention dans cette prov

Voitures! Voitures!

Voitures couvertes ou découvertes, Phaétons, Rockaways, Express, Chariots à pain, etc., etc.

Faits à ordre, avec soin et promptitude. Je répare aussi les voitures et ferre les chevaux, etc., etc. Les matériaux que j'emploie pour la confection de mes voitures sont de première qualité et mon ouvrage est garanti tant sous le rapport du travail de la main d'œuvre que sous celui de la solidité et du fini. Je sollicite le patronage du public en général.

ALFRED MATHIEU, No. 380 rue Clarence, Ottawa 24 juillet 1885.

AVIS.

DES SOUMISSIONS seront reçues au Département du Revenu de l'Intérieur jusqu'à lundi, 16 Novembre prochain, de la part de quiconque désirerait louer le privilège du passage de la rivière Ottawa entre Buckingham, dans le comté d'Ottawa, dans la province de Québec, et Cumberland, dans le comté de Russell, province d'Ontario, le tout conformément aux termes et conditions contenues dans les règlements, dont une copie peut être obtenue au Département du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa, ou des Maîtres de poste à Buckingham et Cumberland.

Chaque soumission doit stipuler la somme de loyer annuel que le soumissionnaire entend payer pour le privilège en question, laquelle somme sera payable d'avance, le bail devant être pour cinq ans à compter du 1er Mai 1886.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque marqué "Bon" et tiré sur une banque possédant une charte et faisant affaires à Ottawa, lequel chèque devra équivaloir à la moitié de la somme du loyer annuel. Ce chèque sera porté en déduction du loyer de la première année si la soumission est acceptée, et tous les autres chèques seront remis à leurs signataires, excepté dans les cas de retrait qui amèneront confiscation du dépôt.

Toutes communications doivent être adressées au sousigné et endossées sur l'enveloppe "soumission pour le passage d'eau de Buckingham et Cumberland." WM. HINSWORTH, Secrétaire, Département du Revenu de l'Intérieur, Ottawa, 26 octobre 1885.

Pilules de Noix Longues Composées De McGALE Recouvertes de sucre Pour la guérison de toutes les affections bilieuses, torpéur du foie, maux de tête, indigestion, etc. B. E. McGALE, Chimiste, Montréal

malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac. Ces pilules sont très recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient se rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSÉES, de McGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomaciques jusqu'à présent offertes au public. B. E. McGALE, Chimiste, Montréal

Photographies GRANDE REDUCTION POUR UN MOIS SEULEMENT CABINET \$2.00 par Doz. CHEZ Orion & Delorme 140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, Coin de la rue Rideau. OTTAWA. 18 Oct. 84

J. B. ARIAL Peintre Décorateur et Tapissier VIEND DE RECEVOIR 10,000 ROULEAUX DE TAPISSERIES de tous les patrons et de tous les goûts, avec bordures appropriées. Les ventes se font à 15 POUR CENT meilleur marché qu'ailleurs.

TOILES POUR CHASSIS DE TOUTE COULEUR. M. ARIAL surveille lui-même toutes les commandes qui lui sont faites, ainsi que le travail de ses employés.

Je certifie que depuis deux ans mes chevaux tombaient beaucoup et après que j'eusse fait usage de la pommade VALERIA, trois fois, mes chevaux ont cessé de tomber. L. BELANGER, Photographe, St-Thomas d'Alfred, 19 janvier 1883

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux, en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans. F. X. BOUCIS, Milbury, E.-U., 23 déc. 1882.

Je, soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vis petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdis tous mes cheveux; au sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes de pommade inventée par lui et appelée La Valéria.

En lisant la prescription, je le dis, je m'emusai un peu, car je l'avoue, je la trouvai un peu curieuse encore plus douloureuse. N'impute le désir de savoir ma chevelure me fit faire l'essai de La Valéria. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, d'avoir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je renouvai d'efforts et ainsi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois.

C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, La Valéria. L. P. CHAMPAGNE, Montréal, octobre 1883.

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès. En voyant l'annonce de la Valéria dans la Minerve, j'eus la curiosité de m'en servir. J'en achetai une boîte ch-z M. Lavolette et Ne son, pharmacien, rue Notre-Dame. C'est M. Lavolette lui-même qui me l'a vendue, et il pourra attester que j'étais alors—il a environ six mois—complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boîte et elle m'a suffi pour me rendre ma chevelure d'autrefois, un peu plus claire cependant, les cheveux étant plus fins. Tous ceux qui me connaissent sont comme moi émerveillés du résultat. Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-Antoine, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'auteur de cette merveilleuse découverte. PIERRE DAME, En vente chez tous les pharmaciens. En gros par M. HARVEY, boîte 111, P. O., Montréal.

Cures Étonnantes

PLUS DE CALVATIE CERTIFICATS SUR CERTIFICATS

La Valéria continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser. Que l'on en juge par les certificats suivants:

Montréal, 29 janvier 1884. Monsieur C. D. Giroux, pharmacien, 601 rue Notre-Dame (ouest) Montréal. Monsieur, Je perdais mes cheveux abondamment depuis six mois; rien ne semblait pouvoir en arrêter la chute, car j'avais essayé les uns après les autres tous les préparations sans obtenir le moindre bon résultat. J'étais aussi chauve qu'on peut le devenir en aussi peu de temps. Sur votre recommandation j'essayai la VALERIA; la première boîte a arrêté complètement la chute; à la seconde, mes cheveux ont commencé à repousser et après en avoir usé trois boîtes, j'avais une chevelure aussi forte qu'auparavant. C'est un plaisir pour moi de pouvoir vous dire, par cette faible marque de reconnaissance, et je jure à tous ceux qui auraient le malheur de perdre leurs cheveux de se servir de la VALERIA. AUBERT LAROSE, No 624, rue Notre-Dame ouest, Montréal. Saint-Thomas d'Alfred, Comté de Prescott.

Je, soussigné, certifie que la pommade Valéria a fait pousser des cheveux sur ma tête chauve à l'âge de quarante-trois ans. Elle est très recommandable. ARTHUR CHOLETTE, Cultivateur. Bouctouche, N. B., 4 janvier 1884 MM. Lavolette et Nelson, Pharmaciens, Montréal.

Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la Valéria? J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux sont repoussés très épais. Plusieurs ici ayant été témoins que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure, désirent en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la Valéria. Votre tout dévoué, G. A. GIROUARD, ex-député de Kent. Ottawa, 15 mars 1884

Je certifie que depuis deux ans mes cheveux tombaient beaucoup et après que j'eusse fait usage de la pommade VALERIA, trois fois, mes cheveux ont cessé de tomber. L. BELANGER, Photographe, St-Thomas d'Alfred, 19 janvier 1883

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux, en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans. F. X. BOUCIS, Milbury, E.-U., 23 déc. 1882.

Je, soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vis petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdis tous mes cheveux; au sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes de pommade inventée par lui et appelée La Valéria.

En lisant la prescription, je le dis, je m'emusai un peu, car je l'avoue, je la trouvai un peu curieuse encore plus douloureuse. N'impute le désir de savoir ma chevelure me fit faire l'essai de La Valéria. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, d'avoir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je renouvai d'efforts et ainsi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois.

C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, La Valéria. L. P. CHAMPAGNE, Montréal, octobre 1883.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux, en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans. F. X. BOUCIS, Milbury, E.-U., 23 déc. 1882.

Je, soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vis petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdis tous mes cheveux; au sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes de pommade inventée par lui et appelée La Valéria.

En lisant la prescription, je le dis, je m'emusai un peu, car je l'avoue, je la trouvai un peu curieuse encore plus douloureuse. N'impute le désir de savoir ma chevelure me fit faire l'essai de La Valéria. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, d'avoir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je renouvai d'efforts et ainsi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois.

C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, La Valéria. L. P. CHAMPAGNE, Montréal, octobre 1883.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux, en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans. F. X. BOUCIS, Milbury, E.-U., 23 déc. 1882.

Je, soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vis petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdis tous mes cheveux; au sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes de pommade inventée par lui et appelée La Valéria.

En lisant la prescription, je le dis, je m'emusai un peu, car je l'avoue, je la trouvai un peu curieuse encore plus douloureuse. N'impute le désir de savoir ma chevelure me fit faire l'essai de La Valéria. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, d'avoir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je renouvai d'efforts et ainsi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois.

C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, La Valéria. L. P. CHAMPAGNE, Montréal, octobre 1883.

LES

Lorsqu'elle pendait, elle battait, elle lérait, fin, après, elle durait, elle tressaillait, elle grandissait, elle se peignait.

"La portait, elle lait celle, elle rapide, elle était, elle yeux noirs, elle se trouva, elle l'attendait, elle dit, elle t'a dit, elle d'une, elle Ma, elle homme, elle somme, elle rage, elle de preuve, elle de, elle Je n'ai en, elle larmes, elle Sparte, elle que tu m, elle Je n'ai dit, elle le jeu, elle sourde, elle compte, elle mes succès, elle nant com, elle reux, en, elle il me décl, elle de "Fène, elle IX" est, elle hir la patri, elle n'a pas, elle Panthéon, elle couteau de, elle barrassa, elle même j'ai, elle tance, elle sement de, elle sidérée, elle premier m, elle veur d'A, elle répondu, elle "l'avis au, elle à la patrie, elle —Trait, elle André, ce, elle enthousias, elle poète qui, elle la Grèce, elle qui deva, elle gloire, elle T, elle samment, elle Marie-José, elle tout ce, elle Maximilien, elle —Croye, elle le puisse, elle J'attendra, elle bourreau, elle fait nom, elle dont nul, elle tions secr, elle trop pour, elle en ma fav, elle plus d'une, elle ne, et il ne, elle s'élève au, elle jour où, elle pour la, elle pu prendre, elle gouverne, elle Danton av, elle les journe, elle pierre qui, elle Danton et, elle maintenant, elle nier. Il m, elle ma gloire, elle teindra au, elle André, il a, elle dre. Oh! elle dites pas q, elle j'ai négligé, elle sons capab, elle homme, elle s'i, elle dri. Je m, elle lui, je l'ai, elle mis à ge, elle mes larmes, elle seul répon, elle horrible, elle dans la libe, elle dans la rue, elle les fenêtr, elle odes à la li

FEUILLETON

LES VICTIMES

(Suite)

Lorsque son regard consultait la pendule, elle ne pouvait comprendre que la marche des aiguilles fut si lente, quand les battements de son cœur s'accéléraient jusqu'à l'étouffer.

La porte s'ouvrit, et un jeune homme, dont la beauté rappelait celle de la mère, s'approcha rapidement du divan.

Il était très pâle, et ses grands yeux noirs se baissèrent quand il se trouva en face de celle qui l'attendait.

— Eh bien ! Marie-Joseph, que t'a dit Robespierre ? demanda-t-elle d'une voix haletante.

— Ma mère, répondit le jeune homme, calmez-vous, je vous en supplie, rappelez à vous le courage dont vous avez donné tant de preuves.

— Du courage, de l'énergie ! Je n'ai en ce moment que des larmes. Je ne suis pas une Spartiate, moi ! Qu'a dit Robespierre ? parle, tu vois bien que tu me fais mourir...

— Je n'ai rien obtenu, répondit le jeune homme d'une voix sourde. Robespierre ne tenant compte ni de mes services, ni de mes succès, me regarde maintenant comme un modéré dangereux, en attendant que peut-être il me déclare suspect.

L'auteur de "Fénelon" et de "Charles IX" est presque accusé de trahir la patrie, sous prétexte qu'il n'a pas voté les honneurs du Panthéon au misérable dont le couteau de Charlotte Corday débarrassa la France.

Un moment même j'ai cru que mon insistance, pour demander l'élargissement de mon frère, serait considérée comme un crime.

Au premier mot que j'ai dit en faveur d'André, Maximilien m'a répondu : "Celui qui a écrit 'L'avis aux Français' est traité à la patrie !"

— Traître à la patrie, lui, mon André, ce cœur généreux, cet enthousiaste, ce pauvre et doux poète qui n'a jamais aimé que la Grèce, sa patrie, et la France, qui devait adopter sa jeune gloire.

Tu n'as pas plaidé suffisamment la cause de ton frère, Marie-Joseph, tu n'as pas dit tout ce qui pouvait toucher Maximilien...

— Croyez-vous donc qu'on le puisse attendre, ma mère ! J'attendrais plus de pitié du bourreau que de celui qui s'est fait nommer l'Incorruptible, et dont nul ne connaît les ambitions secrètes.

Il me redoutait trop pour faire quelque chose en ma faveur. Ma popularité a plus d'une fois balancé la sienne, et il ne permet pas que l'on s'élève au-dessus de lui.

Le jour où Charles IX fut joué pour la première fois, j'aurais pu prendre avec les plus forts le gouvernement des affaires, et Danton avait doublé mon succès en s'écriant : "Figaro a tué la noblesse, Charles IX tuera la royauté."

Camille Desmoulins trouvait qu'un succès semblable avançait "plus les affaires que les journées d'octobre."

Robespierre qui a fait guillotiner Danton et Camille, s'attaque maintenant à la famille de Chénier.

Il ne me pardonne pas que je sois à la gloire, et sachant qu'il m'attendra au cœur en frappant André, il a refusé de me le rendre.

Oh ! tenez, ma mère, ne dites pas que j'ai mal prié, que j'ai négligé une seule des raisons capables d'attendrir cet homme, s'il pouvait être attendri.

Je me suis humilié devant lui, je l'ai supplié, je me suis mis à genoux, il a vu couler mes larmes... Et son sourire m'a seul répondu. Tenez, cela est horrible, tandis que je demandais la liberté, la vie d'André, des bandes de Jacobins passaient dans la rue Honoré hurlant sous les fenêtres de Robespierre mes vœux à la liberté.

— Oui, cela est horrible ! horrible ! fit madame Chénier, en prenant son front à deux mains. Je ne t'accuse plus, Marie-Joseph, tu as dû parler suivant ton cœur et ta conscience, je suis seule coupable et seule je frappe devant Dieu un cœur qu'il châtie pour ses injustices et ses fautes.

— Toi ! s'écria le jeune homme, toi, l'irréprochable compagne de mon père, toi, la mère dévouée par excellence...

— Je me jure et je me condamne à cette heure, mon fils. Dieu m'avait donné quatre enfants, et je n'en ai véritablement adoré qu'un seul... Va, le châtiement qui m'écrase m'éclaira, je n'ai pas su ouvrir les bras assez grands pour vous serrer tous sur ma poitrine.

Aurais-je dû s'exiler Hélène, et la marier à un vieillard qui l'amena à l'île-de-France, où elle est morte ? Constant et Sauveur, mes deux aînés, ne furent-ils point sacrifiés à leurs cadets.

Toi-même, tu dois reconnaître. André fut moins aimé que toi. J'avais pour lui de la tendresse, une profonde estime, je ne comprenais pas les côtés mystérieux de cette nature d'élite.

Ses tristesses étranges me peinaient parfois, et sans comprendre qu'il leur devait une part de son génie, je le laissais me quitter pour suivre en Suisse, en Italie, les Trudaine, ses généreux amis.

C'était toi qui étais à la fois mon orgueil et ma joie. J'aimais la fougue de ton caractère, je partageais tes ambitions, j'excusais tes passions, je manquais de courage pour réfréner tes folies.

Les mères ont parfois de ces sentiments pour les fils prodiges ! Je me grisais de ta gloire, de ta popularité bruyante. Quand une salle de théâtre croulait sous les bravos de la foule acclamant tes œuvres, il me prenait des envies folles de crier à tous : "C'est mon fils !"

Ma vanité maternelle nuisait à mon cœur. Je ne te donnais pas seulement une part plus grande d'amour, j'en vins à renier mes idées, mes goûts pour adopter tes goûts et tes idées.

Je suis née aristocrate et fière. Je tirais autrefois vanité de descendre de la famille des princes de Lusignan, et quand dans tes vers passionnés tu parlais de l'égalité de tous, j'aurais accepté de vivre près de toi comme une femme du peuple.

Nos traditions de famille, les services rendus par ton père, notre nom même, dont les illustrations remontent assez loin pour que vous ayez pu embrasser la carrière des armes et porter un blason, tout semblait devoir me garder fidèle au passé, et cependant, quand tu devins républicain, j'oubliai tout pour te suivre dans la voie terrible où tu te laicais.

Je me fis démagogue avec toi, tandis qu'André restait royaliste.

Tu votais la mort de Louis XVI, André s'offrait pour le défendre, et cependant, c'est encore toi que je préférerais...

Les mères sont coupables, vois-tu, quand elles donnent à l'un de leurs enfants une part de tendresse plus grande qu'à ses autres frères.

Il fallut un coup de foudre pour m'éveiller. Ce coup de foudre fut l'arrestation d'André à Passy.

Alors je compris ma faute, mon crime, j'en demandai pardon à Dieu, mais Dieu ne m'a pas pardonné, puisque Sauveur est encore à la Conciergerie, et qu'André reste à Saint-Lazare.

— C'est affreux ! c'est affreux ! s'écria Marie-Joseph.

— Gué, cela est affreux, dit Mme Chénier en saisissant les deux bras de son fils, et en le regardant avec une fixité trahissant presque la folie, car sais-tu ce que l'on dira un jour : "Marie-Joseph pouvait sauver son frère et il ne l'a pas fait !"

— Taisez-vous ! taisez-vous par pitié, ma mère.

Huites monstres ! — M. N. A. Savard invite ses pratiques et le public en général à aller examiner les huitres qu'il vient de recevoir.

La plus petite de ces huitres mesure six pouces ; elles sont détaillées à 2 centus pièce, et une demi-douzaine remplissent une assiette.

"J'ai souffert"

De toutes les maladies imaginables pendant les trois dernières années. Notre Pharmacien T. J. Anderson m'a recommandé les "Amers de Houblon."

Je suis complètement guéri et je recommande sincèrement les Amers de Houblon à tout le monde. J. D. Walker, Buckner, Mo.

Je vous adresse ces quelques lignes comme de reconnaissance pour vos Amers de Houblon. J'ai souffert de rhumatisme, d'inflammation de la gorge, de toux, de douleurs pendant sept années et aucune médecine n'a semblé me faire du bien.

Jusqu'au moment où je pris deux bouteilles de vos Amers de Houblon, et à ma grande surprise je suis aussitôt guéri. J'ai écrit à votre pharmacien pour lui dire que je ne l'ai jamais été. J'espère que vous aurez beaucoup de succès avec ce puissant et efficace remède.

Quiconque serait désireux d'avoir plus de détails sur ma guérison peut se procurer un prospectus moi, E. M. Williams, 103 1/2 Street, Washington, D. C.

Je considère que votre remède est le meilleur qui existe pour l'indigestion, les maladies de rognons, et la débilité des nerfs. J'arrive du sud en quête de santé et je trouve que vos Amers m'ont fait plus de bien.

Que toute autre chose ! Il y a un mois j'étais extrêmement malade et incapable de marcher. Maintenant je gagne des forces, et de l'empoumonnement. Il se passe à peine un jour sans que je reçoive des compliments les uns progressivement de ma santé et les autres d'un Amers de Houblon. J. Wickliffe Jackson, Wilmington, Del.

Les bouteilles qui ne portent pas une étiquette blanche marquée d'une toulle verte de Houblon sont de la contrefaçon. Rejetez tous les remèdes sans valeur, empoisonnés, qui s'offrent sous le nom de "Houblon" ou "Houblons."

KIDNEY-WORT

REMEDE INFALLIBLE POUR LES MALADIES DES ROGNONS LES AFFECTIONS DU FOIE LA CONSTIPATION, LES HEMORRHOIDES et les MALADIES DU SANG

Les Médecins reconnaissent son efficacité. "Le Kidney Wort" est le remède le plus efficace dont j'aie jamais fait usage.

DANS DES MILLIERS DE CAS il a opéré des cures, lorsque tous les autres remèdes avaient échoué. C'est un remède qui n'est pas irritant, mais efficace, et qui débarrasse le foie de toutes les maladies, dans aucun cas.

Le Kidney Wort est un remède qui donne une nouvelle vie à tous les organes importants du corps humain. Il rétablit le fonctionnement normal des rognons, débarrasse le foie de toutes les maladies, et agit sur les intestins. De cette manière, le système est débarrassé des maladies les plus dangereuses.

Opère des Cures MERVEILLEUSES Pourquoi Maladies des Roignons et Des Affections du Foie

Parce qu'il agit à la fois sur le FOIE, les ROGNONS et les INTÉRIEURS. Parce qu'il débarrasse le système des humeurs viciées qui produisent des maladies des rognons et des voies urinaires, des maladies bilieuses, la jaunisse, la constipation, les hémorrhoides, le rhumatisme, la névralgie, les affections nerveuses et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

PURIFIANT AUSSI LE SANG et donnant au système sa vigueur normale pour chasser la maladie. DES MILLIERS DE CAS les plus graves de ces maladies ont été soulagés et, en peu de temps RADICALEMENT GUÉRIS.

Prix, 25 sous forme liquide ou en poudre. En vente chez tous les pharmaciens. On envoie le remède en poudre par la poste. Wells, Richardson & Co., Burlington, Vt. Envoyez un timbre et vous recevrez un Almanach pour 1884.

KIDNEY-WORT

CLUB HOUSE

Ancien Poste de P. O'NEARA 20 22 et 24, RUE GEORGE

Cet e maison a été réparée, décorée et meublée à neuf, avec toutes les améliorations Modernes

Des avantages spéciaux sont offerts aux artistes de théâtre. La boutique est toujours pourvue des meilleurs vins, liqueurs et cigares.

T. P. O'CONNOR, Prop. Ottawa, 2 sept 1884

E. G. LAVERDURE

MAGASIN GÉNÉRAL DE FERONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne Outils, Clous, Câble, Chaines, Etc.

Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastix Etc. Comme par le passé un assortiment complet de QUINCAILLERIE. 69 & 71 Rue WILLIAM

J. B. ARIAL

PEINTRE, DÉCORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER, MARCHAND DE PEINTURE ET DE VITRES, 526 RUE SUSSEX OTTAWA

M. ARIAL se charge de toute commande dans sa ligne d'affaires ; il surveille lui-même toutes les opérations de sa boutique, et ses prix sont raisonnables.

Les propriétaires trouveront un grand avantage en le favorisant de leurs commandes 17 mars 1883

FERRONNERIES

Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez MCDUGALL & CUZNER

Le us ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la GROSSE TARRIERE, Rue Sussex, et coin de la rue Duke, CHAUDIERES, OTTAWA. Et à MATTAWA, P.Q. MCDUGALL & CUZNER, 31 Octobre 1883.

TAPIS, TAPIS etc.

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA

Avec le plus grand assortiment, les meilleurs, et les plus bas prix en fait de Tapis, Prelarts, Rideaux, Corniches, Pôles, Garnitures et Meubles de toute sorte.

à la MAISON DE TAPIS D'OTTAWA 148 Rue SPARKS.

SHOOLBRED et Cie Ottawa, 17 Déc. 1883.

KIDNEY-WORT

Opère des Cures MERVEILLEUSES Pourquoi Maladies des Roignons et Des Affections du Foie

Parce qu'il agit à la fois sur le FOIE, les ROGNONS et les INTÉRIEURS. Parce qu'il débarrasse le système des humeurs viciées qui produisent des maladies des rognons et des voies urinaires, des maladies bilieuses, la jaunisse, la constipation, les hémorrhoides, le rhumatisme, la névralgie, les affections nerveuses et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

PURIFIANT AUSSI LE SANG et donnant au système sa vigueur normale pour chasser la maladie. DES MILLIERS DE CAS les plus graves de ces maladies ont été soulagés et, en peu de temps RADICALEMENT GUÉRIS.

Prix, 25 sous forme liquide ou en poudre. En vente chez tous les pharmaciens. On envoie le remède en poudre par la poste. Wells, Richardson & Co., Burlington, Vt. Envoyez un timbre et vous recevrez un Almanach pour 1884.

KIDNEY-WORT

VALIN & ADAM, Avocats et Notaires Publics, AGENT A PRIER.

BUREAU : 25 rue Sparks, à-vis l'Hotel Russell. J. A. VALIN, A. A. ADAM. M. Adam, membre du bureau de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention dans cette province. 28 février 1885

Dr ALFRED SAVARD

BUREAU : NO. 376, RUE CUMBERLAND. Ancienne résidence de Dr Provost. Ottawa, 14

ÉPILEPSIE HYSTÉRIE CONVULSIONS MALADIES NERVEUSES Laroyenne SOLUTION ANTI-NERVEUSE

MEDICAMENTS DOSIMÉTRIQUES BURGGRÄVE-CHANTEAUD SEDLITZ-CHANTEAUD Purgatif Salin, Rafraîchissant et Dépuratif

APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS

ASTHME D'ALÉRIE

CANADA ATLANTIC LA VOIE LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL

CHARS PULLMAN

CHÉMIN DE PREMIÈRE CLASSE

CONTRAT DES MALLÉS

MAGASIN DE GROS

W. O. MCKAY, Propriétaire

W. O. MCKAY, Propriétaire

Ottawa, 5 Déc. 1884

nantes VARIÉTÉ CERTIFICATS

d'opérer des incontestable connu des cheveux

les certifi- janvier 1884,

pharmacie, 601 (est) Montréal.

abondamment blablait pourvoir vais essayé les s les prépara- tion résultat. peut le devenir

on l'essayai la a arrêté com- seconde, mes l repousser et les, j'avais une aravanant. C'est votre vous don; reconnaissance, qui auraient le cheveux de se

on Laross, Dame ouest, Montréal.

d'Alfred, de Prescott.

de la pomnade cheveux sur ma vante-trois ans.

ETTE, Cultivateur.

janvier 1884

l'envoyer 6 ou n ai fait usage té tel que mes s épais. Plus- que cette pom- chevelure, me. Je vous licie en faveur

nd, de Kent.

5 mars 1884

ans mes che- et après que amaco VALE- ont cessé de

graphie,

janvier 1883

m'a été très mes cheveux, le chauve des lairs. Je dois employé qu'une de de soixante

L. BOUCIER.

3 déc. 1882.

la présente ce

vingt-un, par- ades plus ou sili à petit do- semaines. Je du sommet de mon malheur deux fois et appe-

je le dis, je l'avoue, je la core plus dou- de savoir ma- de la Va-urais, de la V-voir comme couvrir toute Je redoublai de et de ponc- j'avais, sinon lie ma cheve-

ance de cause u comme perdre leurs meilleure de éria.

CHAMPAGNE. bre 1883, r perdu com- eux, j'ai possibiles mais annonce de la s la curiosité

z MM. Lavi- s, rue Notre- lui-même qui atester que mois—com- s servi d'une ur me rendre un peu plus é étant plus naissons sont suait.

de la Côte reux de don- que je viens d'ron se ren- cat de mon et en recon- tte mervill-

DE DAME. nciations. boîte 114

LE BUREAU DES ECOLES SEPARÉES ET LA REQUÊTE DES QUARTIERS WELLINGTON ET VICTORIA

Nous avons promis de revenir sur ce sujet, que nous n'avons fait qu'effleurer très légèrement l'autre jour, et qui nous semble d'une importance majeure.

Voici pourquoi nous avons été heureux, mardi dernier, de voir le Bureau des Ecoles Séparées d'Ottawa se rendre à la demande des contribuables des quartiers Victoria et Wellington. Mais, comme nous le faisons remarquer le lendemain, il s'est glissé dans le débat soulevé à cette occasion des incidents souverainement regrettables, dignes de la réprobation de tout esprit vraiment catholique, et que nous allons relever ici, dans l'intérêt du public en général et pour le plus grand bien du Bureau.

La population catholique d'Ottawa a droit de savoir à qui est confiée la gouverne de ses écoles, et ce nous est un devoir de le lui apprendre, chaque fois que l'occasion nous en est offerte.

Constatastons d'abord qu'il était aisé de voir que la requête soumise au Bureau mardi dernier avait été rédigée par quelqu'un qui connaissait la question en litige, et qui la connaissait mieux probablement qu'aucun de ceux appelés à la prendre en considération.

Messieurs du Bureau, voulez-vous que vos écoles attirent les enfants, rendez-les attrayantes! Voulez-vous faire disparaître l'apathie et gagner la confiance des parents, tenez vos écoles sur un si bon pied que le progrès intellectuel et moral des élèves se puisse suivre au jour le jour.

Plus que cela, s'ils eussent lu avec soin cette requête, ils se seraient convaincus qu'elle reposait toute entière sur des faits qui les signataires pouvaient contrôler mieux que le Bureau lui-même, ou sur des principes qu'un catholique ne peut mettre en doute.

La requête alléguait "que les écoles françaises actuellement en existence ne suffisent point aux besoins des quartiers Wellington et Victoria, et que pour cette raison un très-grand nombre d'enfants ne fréquentent pas les écoles comme ils le devraient."

Maintenant, passons à un second point. Au cours de la discussion, M. F. R. E. Campeau s'est permis une observation qu'il est bon d'élever. Il a dit qu'il ne voyait pas au bas de la requête un très-grand nombre de signatures du quartier Wellington.

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147, Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été.

Dame Thomas Byfield.

commissaire du président des commissaires qu'il lui ait fallu demander des explications à leur égard? Ou M. Esmonde connaissait l'état de nos écoles et les besoins de notre population, et alors son ignorance n'était que simulée; ou il ne les connaissait pas, et dans ce dernier cas, qu'a-t-il fait depuis bientôt deux ans qu'il est membre du Bureau? Comment n'a-t-il pas eu le temps de se renseigner sur le plus ou moins d'efficacité des écoles en existence dans les quartiers Wellington et Victoria.

Le bureau donne pour excuse la négligence des enfants et des parents, et allègue que les uns et les autres n'apprécient pas assez les écoles et l'importance de l'instruction. Il est vrai que même les meilleures écoles ne sont pas toujours fréquentées comme elles devraient l'être, et que les écoles actuelles de St-Jean-Baptiste pourraient sûrement profiter à un nombre d'enfants plus grand que celui qui en suit les classes.

Constatons d'abord qu'il était aisé de voir que la requête soumise au Bureau mardi dernier avait été rédigée par quelqu'un qui connaissait la question en litige, et qui la connaissait mieux probablement qu'aucun de ceux appelés à la prendre en considération.

Messieurs du Bureau, voulez-vous que vos écoles attirent les enfants, rendez-les attrayantes! Voulez-vous faire disparaître l'apathie et gagner la confiance des parents, tenez vos écoles sur un si bon pied que le progrès intellectuel et moral des élèves se puisse suivre au jour le jour.

Il semble que M. le président de la commission des écoles n'aurait eu qu'à se faire ces réflexions et à se mettre au courant de faits qu'il était de son devoir de connaître depuis longtemps, pour comprendre ces paroles de la requête: "que la paroisse de St-Jean-Baptiste est la seule qui n'ait point d'écoles tenues sur un pied suffisant pour les besoins de sa population."

En faisant cette allégation, les pétitionnaires n'avaient aucunement l'intention de jeter du blâme sur un instituteur ou une institutrice, mais de rappeler au Bureau qu'il n'a pas encore fait pour eux ce qu'il a accompli pour tous les autres quartiers de la ville, et qu'il est temps de songer à leur rendre justice.

Maintenant, passons à un second point. Au cours de la discussion, M. F. R. E. Campeau s'est permis une observation qu'il est bon d'élever. Il a dit qu'il ne voyait pas au bas de la requête un très-grand nombre de signatures du quartier Wellington.

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147, Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été.

Dame Thomas Byfield.

relevé, pour en arriver de suite au fait le plus important à coup sûr de la discussion de mardi dernier. Les contribuables canadiens-français des quartiers Wellington et Victoria, qui sont catholiques comme on l'est quand on sait son catholicisme et quand on se conforme à l'enseignement de son curé en communion avec son évêque, avaient eu la naïveté de dire dans leur requête: "que l'école est actuellement trop loin de la surveillance de l'autorité religieuse, laquelle peut seule, d'une manière efficace, remplacer celle des parents, surtout dans une population ouvrière et commerçante comme la leur."

Qui croirait que cette allégation a éveillé la défiance de M. F. R. E. Campeau, et a froissé sa conscience, non pas de catholique sans doute, mais de commissaire et de futur président peut-être même du Bureau.

L'occasion était mal choisie; la sortie inconvenante et regrettable, surtout tombant des lèvres d'un futur président de la commission des écoles. Quoiqu'en dise, en effet, M. le chevalier Campeau, l'autorité religieuse aura toujours la surveillance et le contrôle des écoles catholiques, qu'elles soient ou non sous la dépendance d'un Bureau des Ecoles Séparées. Bien plus, elle aura même le droit de surveillance sur ce dernier. Sans quoi, les écoles seraient tout à fait séparées, très-laïques, mais pas catholiques du tout, et le Bureau lui-même ne serait que protestant.

M. le commissaire Campeau ignore-t-il ce qui fait qu'une école catholique diffère d'une école protestante? La première ne tire pas son nom et son caractère seulement des croyances de ceux qui la fréquentent, mais elle est catholique parce que l'autorité religieuse compétente l'a approuvée et déclarée telle. Or, l'autorité religieuse ne peut approuver ni recommander aucune école, à moins qu'elle en ait la surveillance et jusqu'à un certain point le contrôle.

Il y a bien des degrés dans la sainte hiérarchie catholique, mais sur aucun de ces degrés ne logent les commissaires d'écoles, quelque dignes et décorés qu'ils puissent être. Pour avoir placé sur ces degrés, il faut avoir reçu un sacrement, au moins initial, qui ne s'achète pas, même au prix de services rendus.

Quant même donc une école serait sous le contrôle du plus catholique des commissaires, quand elle serait fréquentée par des catholiques, si on la soustrait à la surveillance et au contrôle de l'autorité religieuse, elle n'est plus qu'une école protestante à l'usage des catholiques, mais ce n'est pas une école catholique.

Les catholiques d'Ottawa ont-ils donné mission aux membres du Bureau des Ecoles Séparées de remplacer par leur haute et souveraine direction la surveillance et le contrôle de l'évêque et du prêtre? Est-ce le sacrement du vote populaire qui a confié aux membres du Bureau cette dignité, nouvelle dans l'Eglise et indépendante de l'évêque et du prêtre? Est-ce vraiment pour bâtir des écoles sur lesquelles l'autorité religieuse n'aurait point de contrôle, ou pour avoir des écoles dans lesquelles ni l'évêque ni le prêtre n'ait le droit de mettre les pieds, pas même pour faire le catéchisme, comme le voudrait M. Esmonde, que les catholiques d'Ottawa élisent des syndics pour les écoles séparées? Nous ne le croyons pas. Nous avons une autre idée de la loi et du bon sens de

la population catholique d'Ottawa. Du reste, il nous fait plaisir de constater que deux membres du Bureau seulement ont parlé dans ce sens, et que plusieurs autres ont protesté contre ces idées pernicieuses, notamment MM. S. Drapeau et G. Marsan.

Ces remarques, pour le moins intempestives, visaient elles le curé de St-Jean-Baptiste? Nous l'ignorons; mais, il eût été plus courtois, dans tous les cas, d'inviter ce R. Père, qui était présent, à donner des explications au Bureau, sans attendre qu'il fût obligé de solliciter lui-même cette faveur.

Quoiqu'il en soit, le R. Père Gonthier voulut, en quelques mots clairs et précis, mettre à l'aise la conscience même des plus méticuleux. Il dit que pour sa part il n'entend nullement contrôler les affaires financières et temporelles des écoles; qu'à cet égard, il n'a, comme tout le monde, que le droit de donner des avis; que le clergé en général et celui de St-Jean-Baptiste en particulier ne s'inquiètent nullement et ne s'inquiètera jamais de savoir si dans les écoles on enseigne les grosses lettres avant les petites ou les petites avant les grosses; mais que le clergé de St-Jean-Baptiste, comme celui de toutes les paroisses du monde, a le droit divin et le devoir impérieux de surveiller les écoles, de s'enquérir si les enfants les fréquentent et s'ils y donnent satisfaction, si la conduite morale des maîtres et des élèves ne laisse rien à désirer, de surveiller surtout et de contrôler entièrement l'instruction religieuse des enfants. Jusqu'ici les RR. PP. Dominicains ne se sont déchargés sur personne de cette importante attribution. Ils se sont même imposés la tâche d'aller, trois heures par semaine, faire le catéchisme aux enfants dans chaque école, et ils se proposent d'en agir de la sorte à l'avenir.

Il a fait également entendre au Bureau que lors de la visite de sa paroisse il lui a été donné de constater par lui-même les faits allégués dans la requête. Ces remarques satisfirent peut-être M. Campeau; mais elles soulèveront l'indignation de M. Esmonde à tel point qu'il ne craignit pas de dire que si on voulait l'en croire jamais prêtre ni évêque ne pourrait faire le catéchisme dans les écoles. C'était la péroraison brutale qu'annonçait l'exorde plus polie mais aussi peu orthodoxe de M. Campeau.

Que M. Esmonde, élevé aux écoles protestantes, ait ces idées sur les écoles catholiques cela ne surprendra personne; mais qu'un gentilhomme comme lui ait parlé de la sorte, c'est ce que nous n'aurions jamais voulu croire et ce qu'il sera sans doute le premier à regretter. Ce qui vaudrait encore mieux que le regret et serait plus honorable pour un catholique, ce serait une pure et simple rétractation.

Incidentement, en parlant de l'intérêt que les Pères Dominicains portent à leurs écoles, M. le président s'est permis de faire constater leur conduite avec celle du clergé d'Ottawa. Ce reproche est-il mérité? Et quand il le serait, convenait-il de le faire en cette circonstance? Un éloge donné de cette façon ne devenait-il pas plus qu'une indélicatesse? Qu'aurait dit M. le président, si le R. Père, libre de parler, lui eût répondu: "Je conçois que le clergé d'Ottawa n'assiste jamais à vos assemblées, s'il est sûr d'y rencontrer toujours la même courtoisie et les mêmes délicates attentions dont je viens d'être l'objet."

Si le Bureau s'est honoré mardi dernier en prenant une bonne décision, quelques-uns de ses membres se sont perdus dans la discussion d'une manière lamentable. Et nous espérons qu'ils reconnaîtreont leur erreur et se corrigeront d'une tendance par trop laïque. Car si le Bureau tout entier était dirigé dans cet esprit, il deviendrait bientôt une nuisance publique.

Nous aurons probablement occasion de parler demain du sermon que le R. Père Gonthier a fait à ses paroissiens hier sur le sujet qui a donné lieu à ce premier article.

AVIS SPECIAUX

Nouveau savon électrique "Van-horne," à 6 cts., chez N. A. Savard.

On demande 30 filles au magasin de chiffons, No. 257 rue Cumberland. Bons gages. Emploi permanent. Alex. Dakus, gerant. 16 Nov.—2 s.

La neige vient de faire son apparition, et s'il vous faut une bonne voiture d'hiver, adressez-vous chez M. P. Boileau, No. 28 rue Clarence. Ce monsieur a en mains, à l'heure qu'il est, plusieurs jolies voitures d'hiver simples et doubles. M. Boileau prend aussi des commandes pour la manufacture de toutes sortes de voitures; les réparations sont également exécutées avec promptitude et à BON MARCHÉ dans ses ateliers. 3 nov 1m

1000 lbs. de bon beurre à cuisiner, à vendre chez N. A. Savard à 14 cts. la livre.

Encore une fois, l'éclair s'allume et le ciel va tonner, pour éclaircir notre horizon par ses bienfaits.

Seigneur que votre bonté est grande, en daignant si bien nous protéger; toujours de vos enfants vous vous faites bien comprendre, surtout à l'heure du danger.

Montrez, jones de mariage et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon l'argent sera remis. Chez H. Norz, rue Rideau, No. 30.

Si vous craignez de devenir constipé à cause de votre dyspepsie et de votre manque d'appétit, ou en core si vous redoutez le choléra parce que votre estomac et vos intestins sont souvent dérangés, servez vous sans hésiter des Amers Canadiens du Dr N. Lecerte, lesquels sont le plus sûr prophylactique ou préventif de ces redoutables maladies. 30 cts la bouteille.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égal. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce. En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

Livres de Méditations pour le mois de Novembre

Le mois des Morts, Méditations pour le mois de Novembre, Horloge de la Passion, le Crucifix, le plus beau des livres, manuel de l'Heure Sainte, un Aide dans la Douleur, le Ciel Ouvert, Douleur, Passion, l'Âme sur le Calvaire, l'Eucharistie Méditée, Année Spirituelle, Nourriture de l'Âme, Dévotion au Sacré-Cœur, Méditations pour tous les jours. Les ouvrages sont en vente chez P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

COUR DE POLICE

(Présidence du juge O'Gara) Ottawa, 16 novembre. Louis Larivière, ivresse, \$2 d'amende et \$2 de frais. John Termet, ivresse, acq. André Lacelle, ivresse et désordre, cause remise à mercredi. Patrick Navan, vagabondage, acquitté. P. McMahon, désordre, \$20 d'amende et \$2 de frais ou 3 semaines. Thomas Saul, refusant de payer des gages, condamné à payer sans délai. Michel Lynch, assaut, cause retirée, le défendeur payant les frais. James McBride, désordre, \$20 d'amende et \$2 de frais, ou 3 semaines de prison. William Seamer, assaut, acquitté. James Leslie, langage menaçant, cause retirée, le défendeur payant les frais.

DECES

En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 31 ans, M. Arthur-Joseph St-Pierre, géant par M. O. Latour, Ecr., marchand de bois. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant, et le convoi funèbre quittera la demeure du défunt, No. 365 rue Sussex à 9 heures s. m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les journaux de Québec sont priés de reproduire.

PERDU

Samedi soir, depuis le magasin de modes de Mile McDonald jusqu'au No. 39 rue Murray, un portefeuille contenant une somme d'argent. La personne qui le remettra à ce bureau sera généreusement récompensée.

VACCINATION COMPULSOIRE

Avis est par le présent donné, que le Bureau de Santé local a décidé de mettre en force les clauses du chapitre 191 des Statuts révisés de la province d'Ontario, concernant la vaccination compulsive. Bour l'avantage du public, les médecins dont les noms suivent, nommés vaccinateurs publics par le Conseil Municipal, seront tous les jours, (les dimanches exceptés), à leur bureau respectif de 2 à 4 heures de l'après-midi, pour remplir les devoirs de leur charge.

POUR LA SECTION OUEST DE LA VILLE: M. le Dr R. Small, 538 rue Wellington. M. le Dr S. Wright, 80 rue Queen. M. le Dr A. Trudel, 380 rue Slater. POUR LA SECTION EST: M. le Dr Voligny, 122 rue Clarence. M. le Dr Powell, 199 rue Rideau. M. le Dr Hunter, 144 rue York. A. ROBILLARD, Officier de santé.

Le STOCK de BANQUEROUTE

DE L. L. A. Crison,

Acheté à 47 1/2 cents dans la piastre.

Grande Vente de Déménagement.

Chaque piastre en valeur du dit stock doit être réalisée avant le 25 NOVEMBRE. Date à laquelle il va nous falloir remettre le magasin à ses propriétaires. D'immenses transactions vont donc s'accomplir. Venez de suite, et profitez de cette grande vente de BONNES MARCHANDISES. Unique par les avantages qu'elle offre à l'acheteur. Etolls à Robes, Soies, Etouffes de Laine, Couvertes, Articles de Modes, Draps, etc.

A. BLAIS,

NO. 332 RUE WELLINGTON.

FABRIQUE NATIONALE

DE PLACAGE D'OTTAWA.

On y fait des placages en or, argent et nickel au moyen de l'électricité, ou encore en argent, or et cuivre solides; on plaque aussi des garnitures d'attelage et de voitures d'été et d'hiver, des boutons de porte, des numéros de bus, etc. On répare et on plaque à nouveau les vieux articles de manière à leur donner la valeur de neufs. Les ordres sont remplis avec promptitude. Fabrique et Bureau, 79 rue Blake, E. BAZIRE et E. ALLAIRE, 19 Oct. 1885—3m Propriétaires.

Conservatoire de Musique,

333 RUE SUSSEX.

JULES HAEMERS,

Élève du Conservatoire de Paris et Professeur de Piano au Collège d'Ottawa.

Prix modérés pour commençants. 13 octobre 1885—1a.

CONTRAT POUR FOURNITURE DE SACS DE MALLE

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Maître Général des Postes, (pour le Bureau des Impressions, &c.), portant la suscription "Soumissions pour Sacs de Malle" seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi LUNDI, le 2 NOVEMBRE 1885, pour la fourniture, au Département des Postes du Canada, des sacs dont il aura besoin de temps en temps pour le Service Postal du Dominion. Des Echantillons des Sacs, qui devront être fournis, peuvent être vus aux Bureaux de Poste à Halifax, N. E., St-Jean N. B., Charlottetown, I. P. E., Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Man., Victoria, C. B. ou au Département des Postes à Ottawa. Les Sacs qui seront fournis devront, tant qu'à matériel et à la confection, être semblables aux échantillons et être délivrés de temps en temps au fur et à mesure qu'ils seront requis à Ottawa. Le contrat, s'il est rempli d'une manière satisfaisante, continuera pour un terme de quatre années, pourvu toutefois que le travail et le matériel employés soient à la satisfaction du Maître Général des Postes. Chaque soumission devra spécifier le prix demandé par sac dans les formes et espèces prescrites par le formulaire de soumission, et être accompagnée de la signature de deux personnes responsables, promettant que dans le cas où la soumission serait acceptée, le contrat sera dûment exécuté par la partie soumissionnaire pour le prix demandé, et promettant aussi d'être responsables avec le contracteur, dans la somme de deux mille piastres pour la due exécution du contrat. On pourra se procurer des formulaires imprimés, de soumissions et de cautionnements, aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés, ou au Département des Postes, à Ottawa. Le dépôt de la soumission ne s'engage pas d'accepter la plus basse soumission. WILLIAM WHITE, Secrétaire. Département des Postes, Canada, Ottawa, 1er Octobre 1885.

CONTRAT POUR FOURNITURE DE SACS DE MALLE

N.B.—La date pour la réception des Soumissions pour la fourniture de Sacs de Malle a été prolongée d'un mois (jusqu'à midi de Mercredi le 2 Décembre, 1885), certains changements ayant été faits dans le formulaire de proposition. On pourra se procurer le formulaire amendé aux bureaux de poste suivants:—Halifax, N. E., St-Jean, N. B., Charlottetown, I. P. E., Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, London, Hamilton, Winnipeg, Man., Victoria, C. B., ou au Département des Postes, à Ottawa. WILLIAM WHITE, Secrétaire. Département des Postes, Canada, Ottawa, 24 Octobre 1885.

CONTRAT POUR FOURNITURE DE SACS DE MALLE

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Maître Général des Postes, (pour le Bureau des Impressions, &c.), portant la suscription "Soumissions pour Sacs de Malle" seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi LUNDI, le 2 NOVEMBRE 1885, pour la fourniture, au Département des Postes du Canada, des sacs dont il aura besoin de temps en temps pour le Service Postal du Dominion. Des Echantillons des Sacs, qui devront être fournis, peuvent être vus aux Bureaux de Poste à Halifax, N. E., St-Jean N. B., Charlottetown, I. P. E., Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Man., Victoria, C. B. ou au Département des Postes à Ottawa. Les Sacs qui seront fournis devront, tant qu'à matériel et à la confection, être semblables aux échantillons et être délivrés de temps en temps au fur et à mesure qu'ils seront requis à Ottawa. Le contrat, s'il est rempli d'une manière satisfaisante, continuera pour un terme de quatre années, pourvu toutefois que le travail et le matériel employés soient à la satisfaction du Maître Général des Postes. Chaque soumission devra spécifier le prix demandé par sac dans les formes et espèces prescrites par le formulaire de soumission, et être accompagnée de la signature de deux personnes responsables, promettant que dans le cas où la soumission serait acceptée, le contrat sera dûment exécuté par la partie soumissionnaire pour le prix demandé, et promettant aussi d'être responsables avec le contracteur, dans la somme de deux mille piastres pour la due exécution du contrat. On pourra se procurer des formulaires imprimés, de soumissions et de cautionnements, aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés, ou au Département des Postes, à Ottawa. Le dépôt de la soumission ne s'engage pas d'accepter la plus basse soumission. WILLIAM WHITE, Secrétaire. Département des Postes, Canada, Ottawa, 1er Octobre 1885.

CONTRAT POUR FOURNITURE DE SACS DE MALLE

N.B.—La date pour la réception des Soumissions pour la fourniture de Sacs de Malle a été prolongée d'un mois (jusqu'à midi de Mercredi le 2 Décembre, 1885), certains changements ayant été faits dans le formulaire de proposition. On pourra se procurer le formulaire amendé aux bureaux de poste suivants:—Halifax, N. E., St-Jean, N. B., Charlottetown, I. P. E., Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, London, Hamilton, Winnipeg, Man., Victoria, C. B., ou au Département des Postes, à Ottawa. WILLIAM WHITE, Secrétaire. Département des Postes, Canada, Ottawa, 24 Octobre 1885.

CONTRAT POUR FOURNITURE DE SACS DE MALLE

N.B.—La date pour la réception des Soumissions pour la fourniture de Sacs de Malle a été prolongée d'un mois (jusqu'à midi de Mercredi le 2 Décembre, 1885), certains changements ayant été faits dans le formulaire de proposition. On pourra se procurer le formulaire amendé aux bureaux de poste suivants:—Halifax, N. E., St-Jean, N. B., Charlottetown, I. P. E., Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, London, Hamilton, Winnipeg, Man., Victoria, C. B., ou au Département des Postes, à Ottawa. WILLIAM WHITE, Secrétaire. Département des Postes, Canada, Ottawa, 24 Octobre 1885.

CONTRAT POUR FOURNITURE DE SACS DE MALLE

N.B.—La date pour la réception des Soumissions pour la fourniture de Sacs de Malle a été prolongée d'un mois (jusqu'à midi de Mercredi le 2 Décembre, 1885), certains changements ayant été faits dans le formulaire de proposition. On pourra se procurer le formulaire amendé aux bureaux de poste suivants:—Halifax, N. E., St-Jean, N. B., Charlottetown, I. P. E., Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, London, Hamilton, Winnipeg, Man., Victoria, C. B., ou au Département des Postes, à Ottawa. WILLIAM WHITE, Secrétaire. Département des Postes, Canada, Ottawa, 24 Octobre 1885.

CONTRAT POUR FOURNITURE DE SACS DE MALLE

N.B.—La date pour la réception des Soumissions pour la fourniture de Sacs de Malle a été prolongée d'un mois (jusqu'à midi de Mercredi le 2 Décembre, 1885), certains changements ayant été faits dans le formulaire de proposition. On pourra se procurer le formulaire amendé aux bureaux de poste suivants:—Halifax, N. E., St-Jean, N. B., Charlottetown, I. P. E., Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, London, Hamilton, Winnipeg, Man., Victoria, C. B., ou au Département des Postes, à Ottawa. WILLIAM WHITE, Secrétaire. Département des Postes, Canada, Ottawa, 24 Octobre 1885.